

Faire de France Éducation international un opérateur modèle de la transition écologique

Axes stratégiques définis dans le COP 2019-2022

1

Améliorer l'efficacité énergétique de France Éducation international



- ✓ Réaliser un bilan énergétique
- ✓ Suivre la consommation d'énergie
- ✓ Contracter une offre d'énergie « verte »

2

Soutenir une mobilité bas carbone



- ✓ Promouvoir le covoiturage entre collègues
- ✓ Développer des mécanismes de « compensation carbone » des missions à l'international
- ✓ Disposer de véhicules administratifs électriques

3

Viser le « 0 déchet » non valorisé



- ✓ Augmenter les points de collecte des recyclables
- ✓ Valoriser les biodéchets de la restauration administrative
- ✓ Réduire la consommation de papier, gobelets, bouteilles

4

Promouvoir l'alimentation biologique et les espaces verts



- ✓ Augmenter la quantité d'aliments biologiques, de proximité et de saison proposés par le restaurant administratif
- ✓ Valoriser les espaces verts, notamment le jardin japonais

5

Promouvoir l'éco-responsabilité



- ✓ Intégrer une disposition sociale dans les achats publics
- ✓ Offrir 100 % d'objets promotionnels éco-responsables
- ✓ Proposer en interne des actions de sensibilisation

6

Mutualiser les pratiques et valoriser les résultats



- ✓ Rejoindre le « club développement durable des établissements et entreprises publics »
- ✓ Développer une communication envers le grand public

